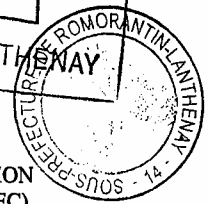
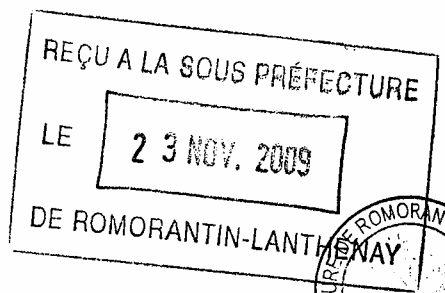
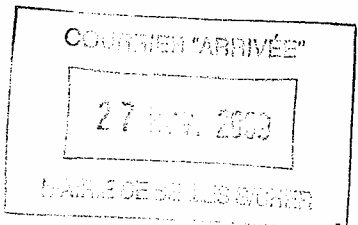

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2009/175



**En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0**

le : 10 novembre
L'an deux mille neuf
le Conseil Municipal de la commune de Selles-sur-Cher
dûment convoqué, s'est réuni en session : extraordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël GRASLIN
Secrétaire de séance : Madame Andrée DANGE
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 novembre 2009

PRESENTS : Monsieur Joël GRASLIN, Maire (pouvoir de Madame Christine BOITARD), Monsieur Jacky BONNICHON (pouvoir de Monsieur Joseph PINEL), Madame Michelle BARBOU (pouvoir de Mademoiselle Carine KMIEC), Monsieur Patrick SAUVAGE, Madame Moïsette LEFEVRE, Maires Adjoints. Monsieur Michel FOUCHER, Monsieur Jean Pierre GALOPIN, Madame Andrée DANGE, Monsieur Gilles PARRE, Monsieur Roger PANNEREC, Monsieur Gilles BOUNIOU, Madame Annick CLEMENT, Madame Rose REGOLI, Monsieur Jean Pierre RICLET, Monsieur Pierre FERRET, Madame Carole TOUZET (pouvoir de Caroline COLLIN), Monsieur Francis MONCHET (pouvoir de Monsieur Fabrice BERTHIER), Mme Huguette CONNIN, Madame Nadège RIBAUT, Madame Annie RACINE, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Madame Christine BOITARD (pouvoir à Joël GRASLIN), Monsieur Joseph PINEL (pouvoir à Monsieur Jacky BONNICHON), Monsieur Jean Paul PINON, Mademoiselle Carine KMIEC (pouvoir à Madame Michelle BARBOU), Madame Caroline COLLIN (pouvoir à Madame Carole TOUZET), Monsieur Fabrice BERTHIER (pouvoir à Monsieur Francis MONCHET), Monsieur Bruno BERNARD.

ABSENTS NON EXCUSES :

TARIFS PHOTOCOPIES ET ACTES/DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs suivants, à compter du 1er janvier 2010.

	2010
La Photocopie	0,18
La disquette	1,85
Le cédérom	2,80

TRANSMIS S/PREF. DE ROMORANTIN LE : 20 NOV. 2009
RECU S/PREF DE ROMORANTIN LE : 23 NOV. 2009
RENDU EXECUTOIRE LE : 27 NOV. 2009

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Lecture faite les membres présents ont signé
Pour copie conforme
A Selles-sur-Cher, le 10 novembre 2009
Le Maire, Joël GRASLIN,

En application des dispositions du décret 65/29 du 11 Janvier 1965 modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de 2 mois à partir de la publication.